

[Text]

**The Chairman:** Mr. Hallman.

**Mr. Eugene Hallman (Vice-President and General Manager, English Services Division):** Mr. Chairman, basically, the regulations are twofold. Some provinces do not permit beer advertising, or do not permit it before a certain hour; liquor advertising is not permitted, but this is essentially a CRTC regulation.

**Mr. Stollery:** So you allow the carrying of beer advertising but not liquor advertising?

I will not pursue this but it does seem a little odd.

**Mr. Clark (Rocky Mountain):** Are you against beer or for liquor?

**Mr. Stollery:** Personally, I am opposed to advertising beer or liquor over the public television network; I am absolutely opposed to it; and I think it is reprehensible policy on the part of the CBC.

**Mr. Clark (Rocky Mountain):** What about cigarettes?

**Mr. Stollery:** And cigarettes as well. I do not think, Mr. Chairman, that there is anything amusing about encouraging people to do things that we all know are harmful to us; and whether we do them or not, we agree that they are harmful. My point is that our network should not be encouraging people to. I think that is fairly reasonable.

The other thing I would like to ask you about is the peculiar external service of the CBC. I say "peculiar" because I once actually listened to it. I had, I think, the unique experience, with a Hungarian, of discovering a place in Somaliland, many years ago—he used to drive nightly to a place on Mogadishu harbour—where, if he got his car aerial in just the right position, he could get the overseas news from the CBC. I have always wondered since if that was a reflection from space or if it does exist. Whatever happened to the external service? Do you still have one?

**Mr. Picard:** This is something different. We call that Radio-Canada International.

Yes, there is an international service: there is a 250,000 kilowatt antenna in Sackville. It has been a long tradition of the corporation. It was, for a long time, more or less separated from the corporation. It has been integrated with the corporation since the time of the 1968 Broadcasting Act. We broadcast in 11 languages.

**Mr. Stollery:** For very long periods of time or for just an hour a day, or something like that?

[Interpretation]

**Le président:** Monsieur Hallman.

**M. Eugene Hallman (vice-président et directeur général de la Division des services anglais):** Monsieur le président, à la base, le règlement comporte deux articles. Certaines provinces ne permettent pas la publicité pour la bière ou ne la permettent pas avant une certaine heure; la publicité pour l'alcool n'est pas permise mais c'est là essentiellement un règlement du CRTC.

**M. Stollery:** Par conséquent, admettez-vous que l'on continue de faire des annonces pour la bière mais non pas pour l'alcool?

Je ne poursuis pas davantage ce sujet mais cela me semble un peu étrange.

**M. Clark (Rocky Mountain):** Êtes-vous contre la bière ou en faveur de l'alcool?

**M. Stollery:** Personnellement je m'oppose à toute publicité pour de la bière ou de l'alcool sur le réseau de télévision national. Je m'y oppose absolument et je pense que c'est là une politique répréhensible de la part de Radio-Canada.

**M. Clark (Rocky Mountain):** Que dire des cigarettes?

**M. Stollery:** J'inclus aussi les cigarettes dans tout cela. Je ne crois pas, monsieur le président, qu'il soit bien vu d'encourager des gens à faire des choses que nous savons tous leur être dangereuses et bien que nous faisons usage ou non de ces produits dangereux, nous sommes d'accord pour dire qu'ils le sont. A mon avis, notre réseau de télévision ne devrait pas encourager les gens à faire ce genre de choses. C'est là, à mon avis, une opinion assez raisonnable.

J'aimerais aussi vous poser une question au sujet de l'étrange service vers l'étranger de Radio-Canada. Je dis «étrange» car j'ai en effet écouté ou entendu plutôt une émission sur ondes courtes destinée à l'étranger. J'ai eu une expérience unique en compagnie d'un Hongrois qui avait découvert un endroit en Somalie, il y a de cela plusieurs années, où il avait l'habitude de se rendre en auto près d'un port appelé Mogadishu où lorsqu'il mettait son antenne d'automobile dans la bonne direction, il pouvait capter les nouvelles relayées par ondes courtes à partir de Radio-Canada. Je me suis toujours demandé depuis si ce n'était pas là l'affaire de quelques Martiens ou, si de fait, ce genre de choses pouvait exister. Qu'est donc devenu notre service vers l'étranger? Existe-t-il toujours?

**M. Picard:** Vous parlez ici de quelque chose de tout à fait différent. Nous appelons ce service Radio-Canada international.

Oui, en effet, il y a un service international qui comporte une antenne de 250,000 kilowatts installée à Sackville. Cela existe depuis bien longtemps au sein de la Société Radio-Canada. Ce service pour une longue période de temps était réellement une entité distincte des autres services de la Société. Depuis, ce service a été intégré au sein de la Société depuis l'instauration de la Loi sur la radiodiffusion de 1968. Nous diffusons vers l'étranger en onze langues.

**M. Stollery:** Pour de longues périodes de temps ou simplement pour une heure par jour ou quelque chose comme cela?